

COMMUNE DE SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Madame C. JODOGNE
Bourgmestre f. f.
Place Colignon
1030 SCHAERBEEK

V/Réf. : 2010/372=290/098
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.250/s495
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Zénobe Gramme, 98. Demande de permis d'urbanisme portant sur la régularisation des travaux de rénovation d'une maison.

Suite à votre courrier du 7 février 2011 sous référence, réceptionné le 10 février, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de notre Commission du 16 février 2011.

En raison d'un manque de personnel, la CRMS n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection du site classé du Moeraske, les travaux proposés seront à peine visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

A. de SAN
Président f. f.

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY